

COMMUNE DE MARSAIS

En exercice : 15

Présents : 14

Pouvoirs : 0

Votants : 14

Pour : 5

Contre : 1

Abstention : 8

**Présents :** Steve GABET, Jocelyne MARLIERE, Steve MORIN, Géraldine CHARRON, Didier CLERC, Daisy HERBRETEAU, Jean Frédéric MARLIERE, Audrey GROUSSET, David BEAURIN, Ginette GARNIER, Yoann DOURTHE, Mariane GACHELIN, Manu SUIRE, Eric BABUT & Nathalie MACMILLAN

**Absents excusés :**

**Pouvoirs :**

**Secrétaire de séance et président de séance**

Géraldine CHARRON Steve GABET

Séance du 24 avril 2026

Convocation du 17 avril 2026

Délibération réf : DCM 2026-22

Objet : Attribution de subvention à l'association du Foyer Rural

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2121-23 et L2311-7 ;

Vu la demande en date du 17 novembre 2025 du président M GOESGUEN domiciliée à Marsais 17700 sollicitant une aide afin de développer de nouveaux projets et surtout l'organisation de la Brocante du 28 juin 2026.

Monsieur Le Maire explique qu'il a en effet reçu le formulaire de demande de subvention de Monsieur GOESGUEN Jean-François, président de l'association du Foyer Rural, constituant une demande de subvention afin de participer aux futurs projets prévus par l'association, notamment la mise en place de la brocante qui se déroulera le dimanche 28 juin dans les rue de Marsais.

Ginette Garnier faisant parti du bureau du Foyer Rural, sort de la salle et ne prend pas part au vote.

À ce titre, Monsieur Le Maire propose de leur accorder la somme de 500 €, pour les aider à financer leurs projets.

Après en avoir délibéré et à **5 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions** le Conseil Municipal :

DÉCIDE

- **D'accorder** la subvention d'un montant de 500 € à l'association du Foyer Rural, afin de les aider à financer la poursuite et le développement de nouveaux projets
- **Prévoit** d'imputer la somme à l'article 65748
- **Donne** pouvoir à Monsieur Le Maire pour signer tous documents afférents à ce dossier



**AR Prefecture**

017-211702212-20260424-DCM2026\_22-DE

Reçu le 29/04/2026

Publié le 29/04/2026

A la **majorité** des suffrages exprimés par 5 voix pour, 1 contre (Géraldine CHARRON), 8 abstentions (Steve MORIN, Steve GABET, Audrey GROUSSET, Yoann DOURTHE, M et Mme MARLIERE, Mariane GACHELIN & Daisy HERBRETEAU)

Fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,

A Marsais, le 24 avril 2026

Le secrétaire de séance,  
CHARRON Géraldine



Le Maire,  
GABET Steve

